

A Loctudy, le 10 juillet 2026

Monsieur le Préfet du Finistère
Bureau des installations classées
et des enquêtes publiques
42 boulevard Duplex
29000 Quimper

SERVICES TECHNIQUES

COMPLEXE SPORTIF

MÉDIATHÈQUE

CENTRE CULTUREL

PORT DE PLAISANCE

Objet : avis sur la demande d'autorisation environnementale relative au projet de renouvellement de l'arrêté d'exploitation de la station d'épuration de Pont-l'Abbé

Monsieur le Préfet,

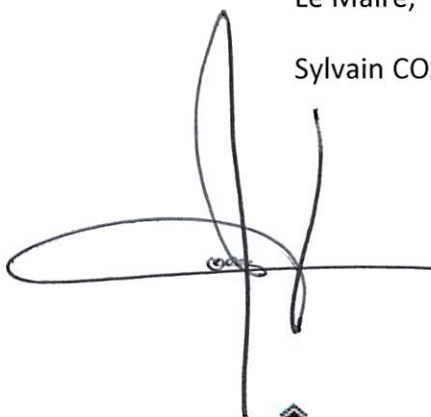
Par courrier en date du 23 avril 2026, vous sollicitez l'avis du Conseil municipal concernant la demande d'autorisation environnementale relative au projet de renouvellement de l'arrêté d'exploitation de la station d'épuration de Pont-l'Abbé.

Je vous informe que ce dossier ne sera pas soumis à l'avis du Conseil municipal dans le délai imparti. Néanmoins j'ai présenté ce dossier à notre commission « Aménagement du territoire et patrimoine bâti » lors de sa séance du 17 juin 2026. Les membres de la commission ont émis un avis favorable à l'unanimité.

Veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, mes respectueuses salutations.

Le Maire,

Sylvain COSNARD



MAIRIE DE LOCTUDY

PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS - BP02-29750 LOCTUDY CEDEX - FINISTÈRE - FRANCE